



## PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

09 JANVIER A 17h30

L'an deux mil vingt-trois, **le lundi 09 janvier** à dix-sept heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni à Peyrignac, à la salle des fêtes, sous la présidence **Mme Marie-Claire ADOUX, Maire**, à la suite de la convocation parvenue aux membres du Conseil le **05 janvier 2023**, laquelle convocation a été affichée en Mairie, conformément à la loi.

**Etaient présents** : Marie-Claire ADOUX, Laurent DOMÉJEAN, Philippe COLLAS, Fabrice VERT, Alain DURAND, Michel BOUDY, Liliane BLANCHARD, Arlette ROULAND, Martine DEFOSSEZ, Jean-Philippe DUBUISSON.

**Etaient absent excusé** : Marie-Lys SAUVION, Aurélie CASSEZ, Emilie PEJOINE.

**Etaient absents** : Frédéric LAROCHE.

### **Pouvoirs** :

Laurent DOMÉJEAN est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

---

### **Approbation du procès-verbal du 05 décembre 2022**

Madame le Maire ouvre la séance et demande s'il y a des observations/commentaires sur le procès-verbal du 05 décembre 2022.

Madame Le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 05 décembre 2022.

Approuvé à l'unanimité soit **10** voix pour.

---

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

### ***I - FINANCES LOCALES***

I - 1 : Agence France Locale : Garantie 2023

I - 2 : Avance trésorerie budget principal au budget annexe énergie solaire

### ***II - INSTITUTION ET VIE POLITIQUE***

II - 1 : Information sur le repas des aînés

### ***III - QUESTIONS DIVERSES***

---

### ***I - FINANCES LOCALES***

#### **I - 1 : Agence France Locale : Garantie 2023**

La commune a adhéré le 04 avril 2016 au Groupe Agence France Locale, elle aura besoin de cette garantie pour l'octroi d'un prêt afin de financer les investissements 2023.

***Validé à l'unanimité***

#### **I - 2 : Avance trésorerie budget principal au budget annexe énergie solaire**

Madame Le Maire rappelle au conseil que le budget annexe énergie solaire qui a été créé pour les panneaux photovoltaïques posés sur la toiture du gymnase a une autonomie financière. La trésorerie de celui-ci n'est donc pas commune avec celle du budget principal. Les recettes de la vente de l'électricité sont semestrielles et pour permettre de mettre en œuvre les dépenses nécessaires à son bon fonctionnement qui seront prévues au budget primitif 2023, sans attendre l'encaissement des recettes.

Madame le Maire propose de consentir une avance de trésorerie du budget principal au budget annexe énergie solaire d'un montant de 4 050€.

***Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité:***

- **D'allouer** au budget annexe énergie solaire une avance de trésorerie d'un montant de 4 050€.
- **D'autoriser** Madame le Maire à signer les documents nécessaires à cette avance.

## **II - INSTITUTION ET VIE POLITIQUE**

### **II - 1 : Information sur le repas des aînés**

Le repas des aînés sera organisé au restaurant le Taravelou le samedi 28 janvier, après discussion le conseil municipal décide de maintenir l'âge à 60 ans, celui-ci pourra être modifier l'année prochaine. Le menu est fixé à 25€ à confirmer au vu de l'augmentation du prix des denrées alimentaires. Le délai d'inscription est fixé au vendredi 20 janvier.

## **III - QUESTIONS DIVERSES**

- L'organisation des vœux du maire seront organisés le vendredi 27 janvier à 18h30 à la salle des fêtes, un apéritif sera servi à la fin, le buffet sera préparé par Mme ROULAND, Mme DEFOSSEZ, Mme BLANCHARD et Mme DURAND.
- Madame le Maire présente au conseil municipal son édito du bulletin municipal qui sortira fin janvier.
- Une demande d'installation d'un panneau voie sans issue au Bois Dijeu a été faite, l'endroit doit être pensé, un réglage du panneau « Route de la Brousse » vers l'école sera effectué.
- La réfection des volets de la locataire seront repeints au printemps.
- L'entretien du fossé de la Route de la Brousse pour l'écoulement des eaux est prévu dans le planning.
- Lors du dernier conseil municipal il avait été décidé l'installation de composteurs, celle se fera à l'école et au cimetière.
- Mme ROULAND demande que la clôture de la cantine soit nettoyée, Mr DOMEJEAN précise que sera réalisé rapidement.

---

L'ordre du jour étant terminé et n'ayant plus d'autres questions, la séance est levée à **18h45**

**Le secrétaire de séance,**

**Laurent DOMÉJEAN**

**Madame Le Maire,**

**Marie-Claire ADOUX**